

CGT
M A T M U

TRACT
25 MARS
2022

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



LES OUBLIÉS DU PÈRE
NOËL : LE RETOUR

La CGT dénonce depuis plusieurs années les conditions de travail dégradées et la pression qui en découle.

Nous avons dénoncé également en 2021 dans un tract intitulé "Les Oubliés du Père Noël" les conditions salariales des nouveaux embauchés...

(voir le tract [ici](#))

Alors, y a t-il un lien entre ces 2 sujets ?

Rappel des faits :

Début 2016, le comité de Direction met fin à des années de pratique salariale en décidant seul de stopper le versement de la prime de titularisation. Cette prime permettait, après une année d'ancienneté, d'obtenir presque à coup sûr une augmentation individuelle d'un montant loin d'être anodin : entre 100 et 200 € brut mensuel pour un salarié de classe 3.

La stratégie de l'entreprise assumée lors des réunions de CSE était alors de diminuer le ratio Chiffre d'affaires sur Masse salariale. En d'autres termes, réduire le poids des salaires dans le développement de la Matmut, sous couvert comme souvent de concurrence importante des autres acteurs de l'assurance, et que pour être concurrentiel et survivre dans ce monde économique difficile, il faut baisser le montant des charges... (discours qu'on entendra d'ailleurs pendant toute la campagne présidentielle, alors même que le montant des dividendes 2021 n'a jamais été aussi élevé)

La CGT avait dénoncé cette position, indiquant qu'on ne pouvait demander plus à des salariés en réduisant dans le même temps leur salaire d'embauche.

Finalement, 5 années se sont écoulées depuis cette décision, pour quel résultat ?

Nous avons pris 2 situations que la CGT suit depuis maintenant un moment pour illustrer les problèmes : d'abord la classe 3 du groupe Matmut, qui est la classe d'entrée de la majorité des nouveaux embauchés (CEA, CTA, GIS).

Ensuite la classe 4 MPJ, qui est la classe d'embauche de la majorité des salariés MPJ. MPJ pour qui la CGT a lancé un droit d'alerte pour danger grave et imminent sur les conditions de travail pour rappel.

Comparaison des salaires médians par tranche d'ancienneté (données RH fournies lors de la négociation égalité H/F en 2022)

Ancienneté	Femmes		Hommes	
	Salaire brut annuel médian	Effectif	Salaire brut annuel médian	Effectif
Salarié Classe 3 MATMUT (PRS, UGS, PGS, Réseau)				
- de 5 ans	26 930,79 €	404	26 898,75 €	178
6 à 10 ans	34 448,11 €	278	34 513,37 €	80
Salarié Classe 4 MPJ (Téléconsultation et Gestion)				
- de 5 ans	29 534,82 €	61	29 346,19 €	10
6 à 10 ans	39 170,94 €	40	39 888,67 €	10

L'écart habituel constaté entre 2 tranches d'ancienneté, quelle que soit la classe, se situe normalement aux alentours de 2.000 € annuel. Celui entre les salariés de moins de 5 ans d'ancienneté et ceux de 6 à 10 ans est de plus de 7.500 € pour la Matmut, et de plus de 10.000 € par an pour MPJ !!!

Ce tableau résume à lui seul les problèmes que la CGT dénonce depuis plusieurs mois : les salaires d'embauche sont trop bas, les nouveaux embauchés une fois formés ne restent pas et partent à la concurrence pour des salaires bien plus attractifs.

Ce tableau signifie également autre chose : on ne rattrapera jamais de tels écarts avec les augmentations actuelles.
Conséquence : les nouveaux embauchés gagneront en fin de carrière bien moins que les salariés actuels. **La stratégie Matmut à long terme consiste finalement à faire plus de bénéficiaires en distribuant moins de salaires. La CGT ne peut pas l'accepter !**

Nous sommes dans une spirale néfaste qu'il faut stopper rapidement : la Matmut se développe, et donc accroît le nombre de ses sociétaires ce qui augmente la charge de travail dans toutes les Directions de l'entreprise.

Ce serait idéal si en face nous avions des salariés en nombre suffisant, formés correctement et motivés tant par leurs conditions de travail que par leur niveau de rémunération.

Ce n'est malheureusement plus le cas. Nous avons trop d'exemples lors de nos visites qui nous le prouvent.

Trop de postes restent à pourvoir, trop de régions sont en souffrance en terme d'effectif. Et avec ces problèmes de recrutement, la qualité de travail s'en trouve fortement dégradée.

Conséquences : faute de réussir à recruter ou conserver les nouveaux venus, on préfère en demander plus aux salariés en poste.



Résultats :

- Plus de pression individuelle
- Une hausse des arrêts maladie
- Une forte démotivation, voire parfois une démobilisation.

Mais il n'est pas trop tard pour revenir aux fondamentaux qui ont fait de la Matmut une belle entreprise.

Nous nous sommes sans doute perdus. L'arrivée de nouveaux Directeurs et de leurs nouvelles méthodes, qui ont fait leur preuve dans d'autres entreprises, mais qui ne sont pas adaptées à la Matmut, n'y est sans doute pas étrangère.

Oui, la CGT croit que la Matmut peut redevenir une entreprise où il fait bon vivre. La première réponse pour y parvenir, c'est sans doute d'écouter réellement les salariés et leurs représentants dans les prises de décision pour éviter de nouveaux échecs stratégiques tant ils sont nombreux ces derniers temps (PROPULSE, ISIDORE, Réorganisation MPJ ...)

Pour résoudre ces problèmes persistants, la CGT a des solutions :

- La remise en place de la prime de titularisation
- Une augmentation des salaires d'embauche et des derniers embauchés, ce qui permettra de mettre fin au turn-over et à l'absentéisme en constante augmentation depuis plusieurs années
- Un vrai plan d'évolution fonctionnelle au sein de l'entreprise, avec des passerelles métiers permettant aux salariés de se positionner et de connaître leurs évolutions possibles au sein du groupe
- Un parcours et des attendus clairement définis pour passer au niveau supérieur de sa fonction

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Vous souhaitez être associé aux décisions importantes de l'entreprise (NAO, intéressement, temps de travail..) :

Rejoignez la CGT, un syndicat qui valide des accords qui s'inscrivent dans l'intérêt général des salariés et uniquement si les contreparties demandées n'amènent pas d'insécurité sociale et juridique à l'avenir.

Vos Délégués syndicaux :

- Ludovic Barroin
- Grégory Herviou
- Ismahan Baghdadi
- Dominique Le Maout
- Cyril His
- Fabrice Valladont
- Matthieu Chanthavong
- Françoise Olivero

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U